

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PROCÉDURES PRÉFECTORALES ACTIVÉES

Communiqué envoyé le mercredi 29 juillet 2026

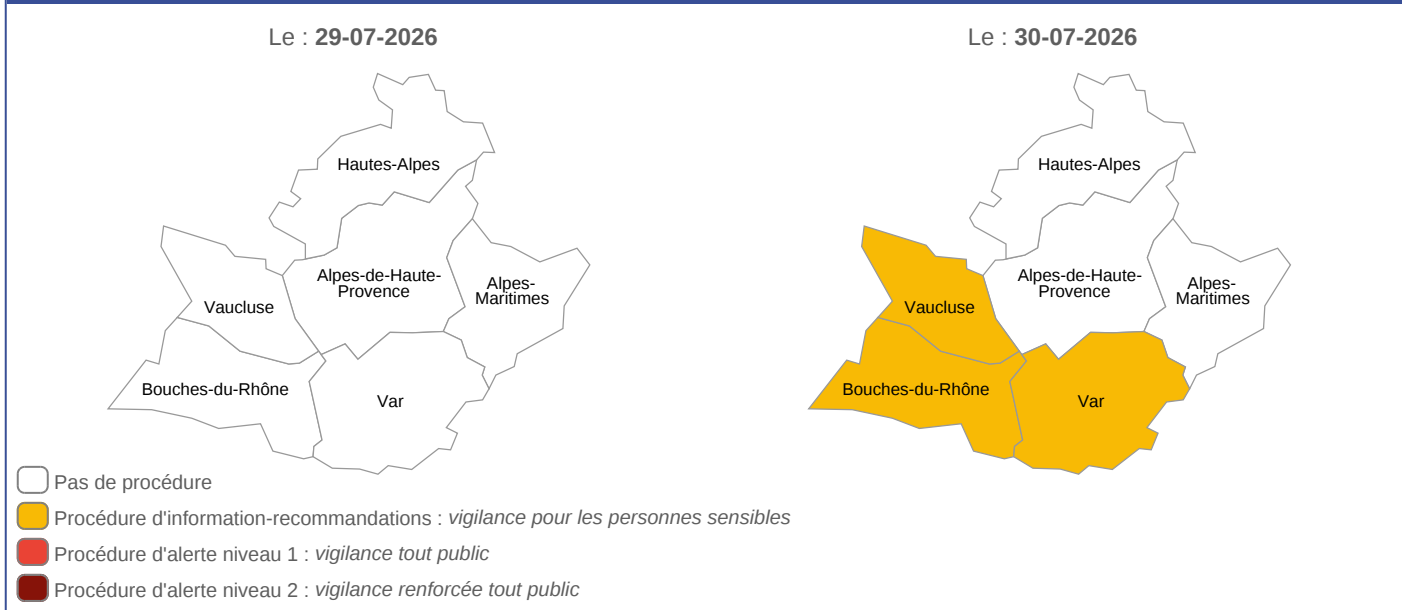
Description de l'épisode de pollution et évolution prévue

Mercredi 29 juillet, les températures continuent à monter, avec plus de 36 °C attendus sur le centre Var. Les vents devraient diminuer sur l'ouest de la région. Ces conditions seront favorables à l'accumulation des polluants et à la formation de l'ozone sur l'ensemble de la région. Une qualité de l'air majoritairement mauvaise est attendue sur l'ensemble de la région.

Jeudi 30 juillet, le mercure reste élevée et une régime de brise se met en place, propice à la formation de l'ozone. Les précurseurs émis par les activités humaines ainsi que ceux émis par les incendies conduisent à dégrader la qualité de l'air dans ces conditions météorologiques. Les niveaux les plus élevés devraient atteindre le seuil d'information sur le Haut-Var et le territoire situé entre Aix-en-Provence et Apt.

L'épisode est de type : Estival

Procédures activées et degré de vigilance associé par département



29-07-2026					30-07-2026			
Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$				Départements	Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂

Alpes-de-Haute-Provence (04)

				Hautes-Alpes (05)				
--	--	--	--	-------------------	--	--	--	--

Alpes-Maritimes (06)

				Bouches-du-Rhône (13)	180			
--	--	--	--	-----------------------	-----	--	--	--

Var (83)

				Var (83)	180			
--	--	--	--	----------	-----	--	--	--

Vaucluse (84)

				Vaucluse (84)	180			
--	--	--	--	---------------	-----	--	--	--

Ozone (O₃), particules fines (PM10), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂)

* Persistance du dépassement du seuil

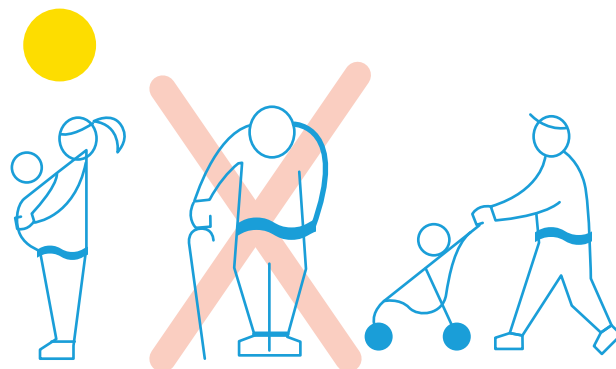
RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION À L'OZONE

NIVEAU INFORMATION-RECOMMANDATIONS

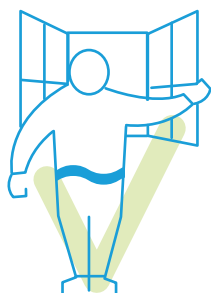
Les **PERSONNES VULNÉRABLES*** et **SENSIBLES**** sont concernées par ces recommandations sanitaires.



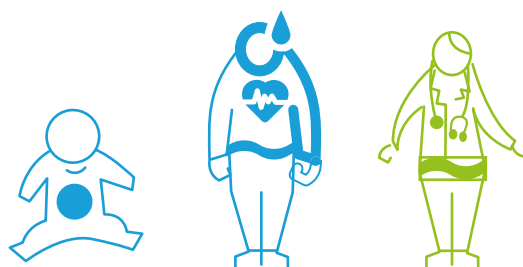
Évitez la pratique en plein air d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche). Celles peu intenses en intérieur peuvent être maintenues.



Évitez les sorties quand l'ensoleillement est maximal. Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Les effets nocifs de la pollution de l'air s'accumulent jour après jour, pas seulement lors des pics

* Personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires

** Personnes sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux

Si vous avez des questions complémentaires, consultez le guide du ministère de la santé « Questions réponses Air extérieur et santé ».

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments
(sans climatisation excessive)



Reportez les travaux
d'entretien ou nettoyage
nécessitant l'utilisation des
produits nocifs (colles,
peintures, solvants...)



Reportez les épandages agricoles
de fertilisants et les travaux du sol

**des gestes
à adopter
toute
l'année !**